

# EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE GONFARON

Salle polyvalente  
3862 Rte du Pont de Maurice

Les 12 et 13 Octobre 2024

Organisée par le  
CAT CLUB COTE D'AZUR  
PROVENCE ET CORSE



## Juges :

Mme Parry (CH)	Cat 3 - 4
Mme Skabosca (F)	Cat 3 - 4
Mr GIRARDIN (F)	Cat 3
Mr SAGURSKI (DE)	Toutes races
Mr CHADAJ (PL)	Toutes races

## 2 certificats dans le week-end

Tarif: 50 euros par chat pour 2 certificats.  
Tarif spécial aux adhérents du  
CAT CLUB COTE D'AZUR  
PROVENCE ET CORSE  
à jour de leur cotisation : 45 euros par chat

Utilisation des cages PERSONNELLES de préférence

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour  
bénéficier des tarifs Club.

Tous chats annulés après la date de clôture restent dus.

## ATTENTION :

CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE :  
5 octobre 2024

Selon le règlement FIFe certaines races seront jugées par groupe de couleur ; d'autres, non reconnues (par la FIFe) n'obtiendront pas de certificat. Prière de s'informer auprès du club organisateur

Complément d'information : <http://www.fff-asso.fr>

Les participants doivent envoyer leurs bulletins d'engagement avec le règlement à:

**CCCAPC**  
**Mme Marie Christine VALVERDE**  
71, allée du Bois Joli  
Chemin des Batailloles  
83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME  
Tél : + 33 622201792  
E-mail :  
[mariechristinevalverde@hotmail.fr](mailto:mariechristinevalverde@hotmail.fr)  
[galadhrimcattery@hotmail.com](mailto:galadhrimcattery@hotmail.com)  
[cccpc-fff@hotmail.com](mailto:cccpc-fff@hotmail.com)

Merci de privilégier l'envoi de vos engagements par Mail et doivent être confirmés par courrier accompagné obligatoirement de leur règlement

à l'ordre du :  
Cat Club Côte d'Azur Provence et Corse  
sans lequel ils ne seront pas acceptés.

Vaccinations obligatoires:  
Contre la Rage pour tout chat provenant de départements contaminés ou de l'étranger.  
Contre l'entérite infectieuse (typhus) et coryza.  
Conseillée contre la leucose

Identification:  
Pour tous les chats et chatons Français ou étrangers, par puce électronique ou par tatouage.

HORAIRES:  
Samedi 12 octobre de 10h00 à 18h00  
Dimanche 13 octobre de 10h00 à 17h00  
Visites vétérinaire : Samedi de 7h30 à 9h30  
Et le Dimanche de 8h30 à 9h30  
Début des jugements à 10h00